

**MISE AU POINT DU GOUVERNEUR ALPHONSE NGOYI KASANJI SUR SON
IMPLICATION DANS LA GARDE A VUE DE Mr Eliezer NTAMBWE**

Je reconnais avoir porté plainte contre le journaliste Eliezer NTAMBWE, pour acharnement et calomnies répétés contre ma personne.

En date du 05 mars 2018, Eliezer Ntambwe a invité dans son bureau, 2 de mes collaborateurs pour les mettre au courant d'une émission dont il a reconnu avoir obtenu un financement extérieur pour le tournage.

Au cours de cette émission, ses invités, dont il n'a même pas, au préalable vérifié les vraies identités et provenances, affirment m'avoir vu personnellement, à l'aéroport de Ndjili à Kinshasa et aux pieds d'un avion de lignes, extorquer un diamant. Ses invités poursuivent en disant que j'ai donné des coups de poing à un certain OLOMI dans une forêt au quartier Ma campagne. Gestes que je ne reconnais ni de loin ni de près avoir posés. Les gens connaissent bien notre attitude, on ne peut jamais ni frapper, ni extorquer ni encore moins tuer une personne pour des biens matériels.

Eliezer Ntambwe a fait pression sur mes collaborateurs, leur demandant de me convaincre pour payer l'argent et faire bloquer la diffusion de son émission, tournée manifestement dans l'intention de salir mon image. (Des enregistrements sonores le prouvent) J'ai opposé un refus catégorique à ce chantage car ne me reprochant de rien.

Par ailleurs, en dehors de commentaires inacceptables tenus en conclusion de cette émission télévisée, Eliezer n'a jamais voulu m'accorder mon droit de réponse en temps utile. Geste qui viole les textes déontologiques qui régissent la profession de journaliste dans notre pays. Je considère cette énième sortie médiatique comme étant de l'acharnement, assorti de l'extorsion par chantage.

Ma patience étant arrivée au bout, j'ai saisi la justice pour obtenir réparation. Je ne regrette pas mon geste qui, je le rappelle, est un **droit**. Je resterai toujours un ami de la presse. Mais j'estime que certaines personnes ne méritent pas d'exercer cette noble profession de journaliste.

Que la justice fasse son travail.

Fait à Mbuji-Mayi, le 02 avril 2018

Alphonse NGOYI KASANJI